



Un bail autorisant la sous-location saisonnière a la journée...

Par **phillipet**, le **30/11/2012 à 05:36**

bonjour, je voudrais créer une SARL qui aurait comme objet de prendre en charge plusieurs habitations dans le but de les louer en location saisonnière (a la journée, weekend, semaine etc.. suivant la demande. La sarl s'occupe de tout (promotion, accueil, nettoyage , entretient etc ...).

Quel est le bail que les propriétaire doivent me faire ????
Bail précaire (pas pratique...)
Bail commercial (difficile de demander cela a un particulier)
N'existerai t il pas un bail de location avec autorisation de sous location saisonnière journalière, sans obligation de tarif pour la SARL, sans plafond avec une liberté complète dans le choix de ses clients. La SARL doit être libre de pratiquer les tarifs voulut ...

Petite précision, le loyer perçu par le propriétaire, pour ce bail, est bien-sur très largement supérieur a un loyer de location normal...
merci.